

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Initiales du président

Initiales de la direction

Procès-verbal de la 4^e séance 2021-2022 Lundi 28 mars, à 14 h 45, CFPGR espace entrepreneurial

SONT PRÉSENTS :	Mme Andrée Asselin, agente administrative	M. Martin Gauthier, membre de la communauté
	Mme Nadia Devin, orthopédaogogue	Mme Diane Malenfant, agente administrative
	Mme Bianka Fontaine, enseignante	Mme Karine Plante, enseignante
	M. Stéphane Gagnon, enseignant	M. Marc-André Smith, directeur
	M. Bernard Gaudichon, président et membre de la communauté	M. Sébastien Soucy, enseignant
SONT ABSENTS :	M. Émile Baril, élève en télécommunication	M. Dave Ouellet, enseignant
	Mme Michelle Jambou, élève en secrétariat	Mme Marie-Line Michaud, directrice adjointe
	Mme Sophie Lévesque, membre de la communauté	

SUJET		RESPONSABLE
1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM Après vérification, M. Smith nous confirme que le quorum est de 50 % des membres présents. Le quorum étant validé, la séance du Conseil d'établissement est ouverte à 14 h 50.		<u>Président</u>
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Il est proposé par Mme Asselin, appuyée par Mme Plante, que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<u>Adoption</u>	<u>Président</u>

SUJET		RESPONSABLE
<p>3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE DU 24 JANVIER 2022</p> <p>Il est proposé par Mme Fontaine, appuyée par M. Gauthier, que le procès-verbal de la rencontre du 24 janvier 2022 soit approuvé tel que rédigé.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<u>Approbation</u>	<u>Président</u>
<p>4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE</p> <p>✓ Retour sur la formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ</p> <p>M. Smith a acheminé un courriel à tous les membres pour présenter les différentes capsules de la formation destinée aux membres du CÉ. Ce point sera intégré à un CÉ au début de l'automne prochain. Cela permettra de bien comprendre les rôles et responsabilités comme membres du CÉ, bien qu'il y a plusieurs distinctions entre la formation générale et la formation professionnelle.</p>	<u>Information</u>	<u>Direction</u>
<p>5. PROJET ÉDUCATIF</p> <p>Remise du document Projet éducatif 2019-2022 et du tableau de suivi des abandons entre le 1^{er} juillet 2021 et le 25 mars 2022.</p> <p>L'objectif 1.2 du Projet éducatif est de diminuer le taux d'abandon des moins de 20 ans. Pour 2021-2022, la cible a été fixée à 65 %, soit une diminution de 5 % par année pour les 3 dernières années.</p> <p>Au total, pour l'année scolaire en cours, 925 élèves se sont inscrits à un programme de formation du CFP Gabriel-Rousseau. Sur ce nombre, 148 élèves ont abandonné la formation.</p>	<u>Veille</u>	<u>Direction</u>

SUJET		RESPONSABLE
<p>Résumé des inscriptions et départs pour l'année en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Secrétariat : 125 élèves, 15 départs ✓ Comptabilité : 65 élèves, 17 départs ✓ Adjoint administratif : 26 élèves, 9 départs ✓ Télécommunication : 48 élèves, 8 départs ✓ Électricité : 180 élèves, 15 départs ✓ Vente-conseil : 60 élèves, 14 départs ✓ Représentation : 13 élèves, 2 départs ✓ Lancement d'entreprise : 161 élèves, 12 départs ✓ Gestion d'entreprise de la construction : 247 élèves, 56 départs <p>Il faut noter qu'un élève qui quitte un programme pour en intégrer un autre est comptabilisé parmi les départs.</p> <p>Parmi les 80 élèves de moins de 20 ans, 15 élèves ont abandonné leur formation. Chaque élève qui abonne la formation est rencontré afin de bien connaître les motifs de son départ. Parmi ces raisons, on retrouve souvent la perception de la formation qui paraît plus facile que dans la réalité. Les élèves n'ont pas toujours conscience des difficultés rencontrées pour certains modules de formation.</p>		
<p>6. RÉVISION BUDGÉTAIRE 2021-2022</p> <p>Présentation de la révision budgétaire du mois de mars par Mme Malenfant et M. Smith.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Révision de mars 2022 : 15 ETP de plus en secrétariat 	<p><u>Présentation</u></p>	<p><u>Agente d'administration</u></p>

SUJET		RESPONSABLE
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Revenus : principale augmentation due aux ETP ✓ Allocation pour du mentorat ✓ Dépenses : ajustement salarial en décembre, environ 130 000 \$ ✓ Budget de promotion : 30 000\$ par année pour la promotion des programmes de formation. Programme d'investissement via ÉducAide de 10 000\$ avec un retour de 2000\$ en bourses pour nos élèves ✓ Entretien du bâtiment, réaménagement dans les classes ✓ Libérations de 3 enseignants pour la mise en place du nouveau DEP qui devrait partir au mois d'août. Cours donné en individualisé. ✓ 526 000\$ de surplus 		
<p>7. QUESTIONS DU PUBLIC</p> <p>Aucune question du public</p>		<u>Président</u>
<p>8. CONSULTATION AUPRÈS DES ÉLÈVES</p> <p>Le sondage sur l'intimidation a été effectué durant l'année scolaire auprès des élèves du centre. Il y a également eu un sondage auprès de la clientèle internationale pour répondre à leurs questions. À cet effet, une rencontre a eu lieu le 24 mars dernier avec une avocate au sujet des questions en lien avec l'immigration. Les intervenants du CFP s'organisent pour répondre à leurs besoins chaque fois.</p> <p>D'autres formes de sondage pourraient être effectués par le CÉ. M. Smith demande de réfléchir à un type de sondage pouvant être effectué auprès de nos élèves.</p> <p>Exemples de sondage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Climat bienveillant ✓ Clientèle internationale ✓ Sondage de satisfaction générale ✓ Réussite éducative 	<u>Discussion</u>	

SUJET		RESPONSABLE
<p>9.1.2 Toastmaster</p> <p>Toastmaster est organisme qui présente les stratégies de prise de paroles. Selon la charte du CSSDN, il faut facturer environ 1500\$ pour 3 mois pour un prêt de local. L'organisme a demandé une diminution de prix et la direction souhaiterait avoir l'avis des membres du CÉ à ce sujet. Après discussion, il est proposé que le montant prévu à la charte soit facturé à cet organisme.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>9.2 Départ à la retraite de Mme Lemieux</p> <p>Mme Lemieux, directrice du CSSDN, a annoncé son départ à la retraite en juin prochain. M. Smith propose d'envoyer une lettre commune pour les membres du CFP Gabriel-Rousseau.</p>	<p>Discussion</p>	
<p>10. CLÔTURE DE LA SÉANCE</p> <p>Il est proposé par Mme Asselin, appuyée par M. Gauthier, que la séance soit levée à 16 h 10.</p>		<p><u>Président</u></p>

Marc-André Smith, directeur
Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau

Pour Bernard Gaudichon, président au conseil d'établissement
Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau